



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

NEOTRI – Constitution de société

Référence : L031158

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 mai 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile qui sera immatriculée au R.C.S. de Rennes, dénommée « NEOTRI » au capital de 1.000 €, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par location ou autrement, y compris au moyen de contrats de crédit-baux, de tous immeubles, ainsi que de tous droits mobiliers ou immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. Le siège social est à RENNES Cedex (35920) – 167, route de Lorient – BP 72067. Les premiers gérants statutaires, nommés sans limitation de durée, sont Monsieur Damien MONIER, demeurant à RENNES (35000) – 25, rue de la Palestine et Monsieur Didier MONIER demeurant à CANCALE (35260) – 4, impasse Langaven. Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément de la collectivité des associés. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
